JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

YOUNG BAR OF MONTREAL

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2018

JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR OF MONTREAL

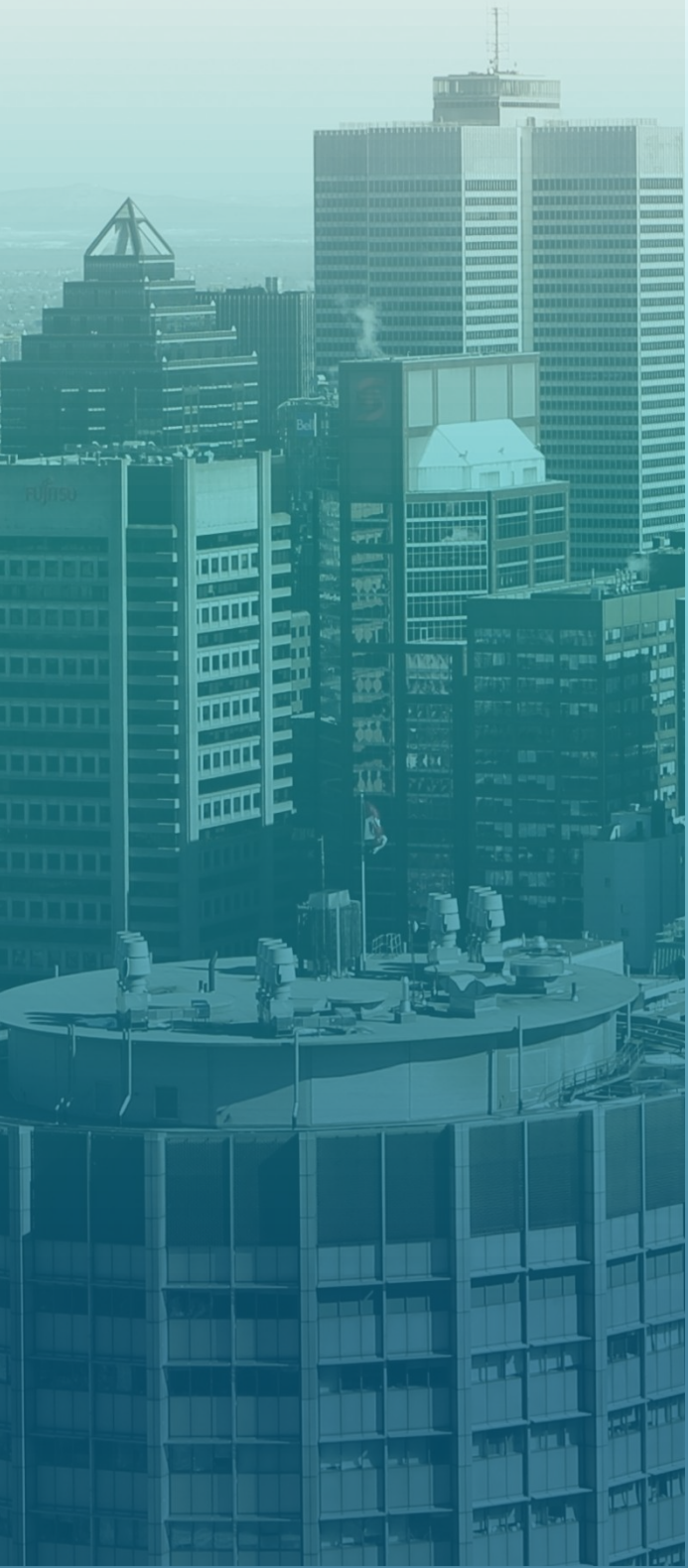

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2018

- LE JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
- VALEURS DU JBM
- OBJECTIFS STRATÉGIQUES
- MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

QUI SOMMES-NOUS?

Le Jeune Barreau de Montréal (« JBM ») est une association fondée en 1898 qui regroupe les avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec. Le JBM est dirigé par un conseil d'administration formé de 15 avocat(e)s qui offrent bénévolement leur temps afin d'assurer la poursuite des objectifs du JBM, et ce, en collaboration avec ses comités, un secrétariat permanent et plus d'une centaine de bénévoles. Un Conseil des gouverneurs composé de membres éminents de la profession juridique et du monde des affaires agit également à titre de comité consultatif du JBM.

Le JBM, qui rassemble aujourd'hui plus de 4 600 membres, est de ce fait une des plus grandes associations de jeunes avocats au monde, en termes de nombre pour une seule ville. Le JBM représente des jeunes avocats œuvrant dans tous les domaines du droit, où ils font leur marque sur le plan professionnel. Ses membres sont la relève de la profession à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils forment un groupe influent, engagé dans la communauté et sont appelés à devenir des chefs de file dans toutes les sphères de la société.

NOTRE MISSION

Sa mission est double. D'une part, il veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, il fournit de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de la population dans toute sa diversité et organise des activités de bienfaisance. Dans l'ensemble, il vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.

VALEURS

COMMUNICATION
Le JBM croit en l'importance de conserver un contact privilégié avec ses membres, en maintenant une communication claire et régulière avec eux. Il s'assure d'être à l'avant-garde des moyens technologiques de communication et ainsi de transmettre en temps opportun et sur ses différentes plates-formes toute information d'intérêt à ses membres.

ENGAGEMENT
Le JBM croit fermement en l'importance de l'engagement. Cet engagement se manifeste de trois façons. Le JBM est engagé envers ses membres. Il est engagé au sein de la communauté montréalaise et québécoise. Enfin, il incite ses membres à s'engager au sein de la société et à s'impliquer au sein de leur association ainsi que dans la communauté juridique.

CONFRATERNITÉ
Le JBM vise à promouvoir le sentiment d'appartenance de ses membres et leur intérêt à prendre part aux affaires de leur association. Le JBM est une force unificatrice qui s'assure que chacun de ses membres se sente interpellé et lié au même réseau. En favorisant le regroupement, le JBM valorise la profession d'avocat ainsi que le désir de faire partie d'un large réseau professionnel.

INFLUENCE
Le JBM est une organisation influente qui intervient, prend position et défend publiquement l'intérêt de ses membres. Il tend également à devenir un acteur de première ligne dans les débats juridiques et sociaux d'importance.

OUVERTURE
Le JBM est une association ouverte et accessible à tous ses membres dans toutes les circonstances. Il répond aux besoins variés et évolutifs des membres. Il favorise une écoute active dans le respect et la reconnaissance de la diversité de ses membres. Son ouverture lui permet ainsi de s'adapter à l'évolution constante de la profession.

INNOVATION
Le JBM est déterminé à collaborer aux initiatives sociales et fait preuve de créativité en suggérant des idées novatrices et audacieuses, de nature à inspirer les changements qui s'imposent. Il se veut un chef de file au sein de la profession juridique et il encourage ses membres à faire preuve d'initiative.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

AIDE À LA POPULATION
Perfectionner ses services juridiques *pro bono* actuels et en développer dans de nouvelles sphères de droit qui font état de besoins réels pour la population.

APPARTENANCE
Développer le sentiment d'appartenance de ses membres au moyen d'une meilleure représentation et en maintenant l'excellence de ses services, tout en valorisant la promotion de son historique. Publiciser efficacement ses accomplissements.

DÉVELOPPEMENT
Contribuer au développement des compétences et des réseaux de contacts et d'affaires de ses membres par l'intermédiaire de ses divers comités.

ÉCHANGE
Favoriser l'échange franc et ouvert en mettant à la disposition de ses membres de l'information, des outils de communication et des tribunes de discussions.

EXCELLENCE
En plus de soutenir le Gala JBM « Les leaders de demain », promouvoir l'excellence et encourager l'initiative de ses membres en les valorisant par l'organisation de nouveaux évènements et projets.

RAYONNEMENT
Véhiculer une image engagée par l'entremise de ses positions publiques et de ses partenariats privilégiés avec d'autres organisations de la communauté juridique ou du monde des affaires, et ce, sur le plan local, national et international.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

Le plan stratégique sera considéré lors de chacune des réunions du Conseil d'administration du JBM, des travaux des comités, ainsi que lors du développement d'activités et de services offerts par le JBM.

Par ailleurs, en plus des réunions mensuelles, le Conseil d'administration sera convoqué durant son mandat annuel à des journées d'études, d'information, d'écoute et d'échange pour évaluer l'avancement de projets reliés au plan stratégique.